

→ VŒUX 2012

Quatre grands chantiers



***La rationalisation et
l'achèvement de la
carte intercommunale
doivent se faire dans
le respect de la
volonté des élus***

lités en participant à l'optimisation de la dépense publique, à la relance de l'investissement et au maintien de la cohésion sociale.

La gravité des débats de notre dernier congrès prouve, si besoin était, la détermination des élus à relever ces défis.

Les instances de l'AMF viennent d'être renouvelées et tout se met en ordre de marche pour affronter les grands chantiers qui nous attendent cette année ; j'en évoquerai quatre :

– la sécurisation de nos investissements par la mise en place de l'Agence de financement des

En ce début d'année, j'adresse, à chacune et à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour cette année 2012 qui débute dans un contexte de très grave crise économique et financière en Europe. Le premier semestre sera marqué par un intense débat démocratique dont les enjeux locaux ne devront pas être absents.

Les maires au contact quotidien avec nos concitoyens et qui gèrent les situations de crise sont prêts à assurer pleinement leurs responsabilités

investissements locaux, projet stratégique qui démontre la maturité des collectivités locales, décidées à se prendre en charge pour pérenniser et diversifier l'accès à la liquidité en complément de l'offre bancaire qui se retire du marché ;

– la mise en œuvre progressive et pragmatique du Fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales qui constitue un signal fort en faveur de la nécessaire réduction des inégalités territoriales et dont les modalités doivent être équitables, lisibles et acceptées par tous ;

– la rationalisation et l'achèvement de la carte intercommunale qui doivent se faire dans le respect de la volonté des élus. Il est donc nécessaire de poursuivre la concertation pour les SDCI au-delà du 31 décembre 2011 pour les situations qui ne font pas encore consensus. C'est le sens de la proposition de loi que j'ai déposée le 12 octobre dernier à l'Assemblée nationale ;

– le maintien et le développement de services publics de qualité et de proximité essentiels pour la vie de nos concitoyens : une véritable concertation avec l'Éducation nationale sur la carte scolaire et l'organisation de l'école, l'accélération de la couverture de notre territoire en très haut débit et une meilleure répartition de l'offre de soins sur nos territoires font partie de nos priorités.

Sur ces sujets, comme sur tant d'autres, j'appelle de mes vœux un véritable pacte de confiance avec l'État pour définir ensemble les mesures à prendre dans l'intérêt général de nos concitoyens.